INFORMATIONS SUR LE DOSSIER SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE :

Note de présentation :

Le présent dossier est présenté à l'enquête publique par la commune de LIVRON-SUR-DRÔME en vue de procéder à une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme), en application des articles L.153-31 et L.153-36 du code de l'urbanisme.

Cette modification du PLU a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation une partie des zones AUi en vue de permettre la réalisation du projet de développement de l'entreprise GPA, implantée sur les secteurs Uie voisins.

Les modifications proposées dans le cadre de cette procédure :

- ne changent pas les orientations du PADD,
- ne réduisent pas d'espace boisé classé, ni de zone agricole ou naturelle,
- ne réduisent aucune protection et n'induisent pas de grave risque de nuisance,

Ils relèvent donc bien de la procédure de modification prévue par les articles L.153-31 et L.153-36 du code de l'urbanisme.

Pour information, cette procédure ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

Textes régissant l'enquête publique :

L'enquête publique est régie par le chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement.

Place de l'enquête dans la procédure :

Le lancement de la procédure de modification du PLU a été acté par un arrêté de M. le Maire en date du 24 juin 2016 et une délibération du conseil municipal du 18 juillet 2016 motive l'ouverture à l'urbanisation des zones AUi.

Le projet de modification a été notifié aux personnes publiques prévues par le code de l'urbanisme avant le début de l'enquête publique.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et autorités compétentes :

Après enquête publique, pourra être adoptée la décision suivante : approbation de la modification n°2 du PLU, sous la forme d'une délibération du Conseil Municipal de **LIVRON-SUR-DRÔME**.

Autres informations :

Le présent dossier n'a pas fait l'objet de concertation préalable.